

ZICO : ZONES IMPORTANTES POUR LA CONSERVATION DES OISEAUX

ESTUAIRES PICARDS : BAIES DE SOMME ET D'AUTHIE

PE 10

17 communes :

AULT ; BOISMONT ; BRUTELLES ;
CAYEUX-SUR-MER ; LE CROTOY ;
FAVIERES ; FORT-MAHON-PLAGE ;
LANCHERES ; NOYELLES-SUR-
MER ; PENDE ; PONTHOILE ; PORT-
LE-GRAND ; QUEND ;
SAIGNEVILLE ; SAINT-QUENTIN-
EN-TOURMONT ; SAINT-VALERY-
SUR-SOMME ; WOIGNARUE

Superficie : 18 200 ha

Les zonages du patrimoine naturel et paysager sont nombreux sur ce secteur. Consulter le site internet de la DIREN pour en savoir plus (<http://www.picardie.ecologie.gouv.fr>)

Localisation des ZICO de Picardie



Cartographie DIREN Picardie

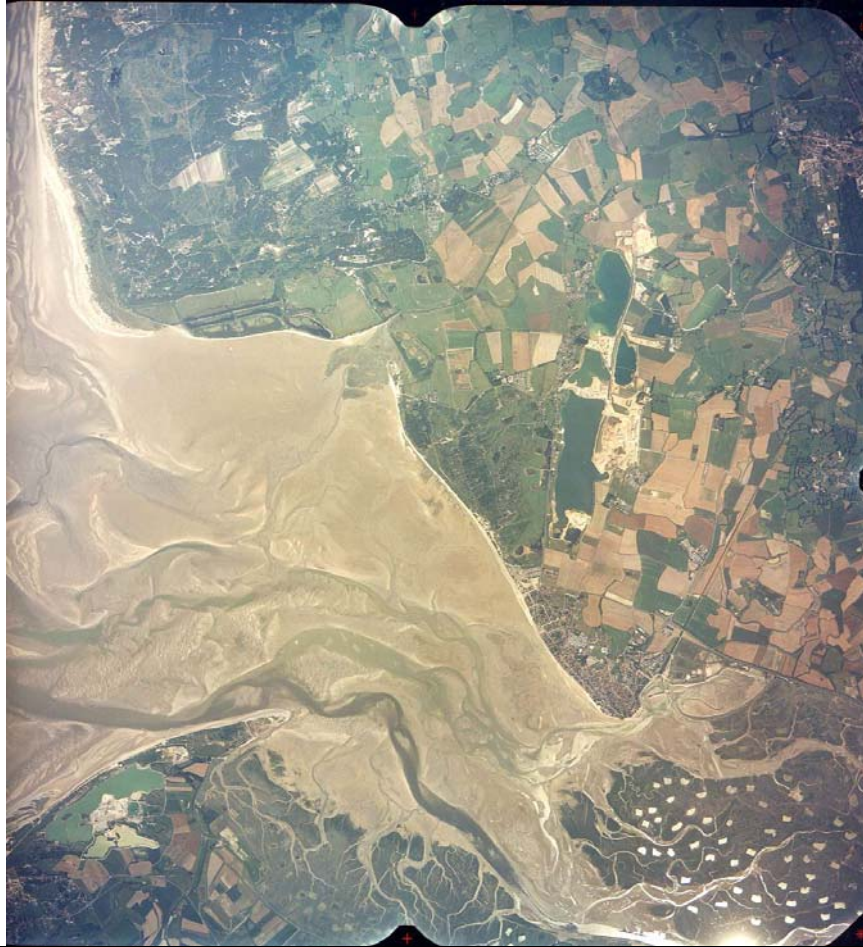
0 5 25 km



Falaises d'Ault



Baie d'Authie : lilas de mer



DESCRIPTION DU SITE

Sur près de 72 km², la Baie de Somme est le plus grand estuaire ayant gardé un caractère naturel (pas d'installation portuaire ni d'industrie) entre la Baie du Mont Saint Michel et des Veys au sud et les Pays-Bas au nord.

Les dernières transgressions postglaciaires (- 12000 ans) associées à une importante sédimentation fluviale et marine sont à l'origine de la formation de la plaine maritime picarde. Ces polders (dénommés Bas-Champs) furent gagnés sur le vaste delta sédimentaire de la Somme, de la Maye et de l'Authie... à la fois par exhaussement naturel mais aussi sous l'action de l'homme qui entreprit dès le XII^e siècle, l'édification de renclôtures et les premiers aménagements hydrauliques.

Un des intérêts géomorphologiques du site est représenté par l'existence d'un gradient exceptionnel de faciès estuariens, depuis les mégarides (nappes de sables marins instables) situées au sud de la pointe de St-Quentin jusqu'au schorre ("mollière") de l'embouchure de la Maye, en passant par la slikke (vasières et estrans sableux). Elle se compose d'une immense zone sablo-vaseuse et d'une zone herbue couvrant près de 2500 ha.



Baie de Somme : parc du marquenterre

L'estuaire de la Somme constitue l'une des plus célèbres haltes européennes utilisées lors des flux migratoires par l'avifaune. Située à la confluence de nombreuses voies de migrations, la Baie de Somme constitue un site primordial de la façade maritime du paléarctique occidental.

Le caractère exceptionnel du site se reflète par la richesse spécifique qui représente 65 % de l'avifaune européenne : 320 espèces aviennes ont pu y être ainsi identifiées sur l'ensemble de la plaine maritime picarde dont 121 sont régulièrement nicheuses.

Espèces	Nicheur	Migrateur	Hivernant
Plongeon catmarin		X	X
Plongeon arctique		X	X
Plongeon imbrin		X	X
Grèbe esclavon		X	X
Butor étoilé	X	X	X
Blongios nain	X	X	
Bihoreau gris	X	X	X
Aigrette garzette	X	X	X
Grande Aigrette	X	X	X
Héron pourpré		X	
Cigogne noire		X	
Cigogne blanche	X	X	X
Spatule blanche	X	X	X
Cygne de Bewick		X	X
Cygne chanteur		X	
Flamant rose		X	
Bernache nonnette		X	X
Tadorne casarca		X	
Tadorne de Belon	X	X	X
Canard pilet	X	X	X
Fuligule nyroca		X	
Harle piette		X	X
Bondrée apivore	X	X	
Milan noir		X	
Milan royal		X	
Vautour fauve		X	
Circaète jean-le-blanc		X	
Busard des roseaux	X	X	X
Busard Saint-Martin	X	X	X
Busard cendré		X	
Balbuzard pêcheur		X	
Faucon kobez		X	
Faucon émerillon		X	X
Faucon pèlerin		X	X
Marouette ponctuée	X	X	
Marouette de Baillon	X		
Grue cendrée		X	
Echasse blanche	X	X	
Avocette élégante	X	X	X
Oedicnème criard		X	
Glaréole à collier		X	
Gravelot à collier interr.	X	X	X
Pluvier doré		X	X
Combattant varié		X	X
Barge rousse		X	X
Chevalier sylvain		X	
Phalarope à bec étroit		X	
Mouette mélanocéphale	X	X	
Mouette pygmée		X	X
Sterne hansel		X	



Tadornes de belon (photo J.L. Hercent)



Aigrette garzette (photo J.L. Hercent)



Cygne de Bewick (photo Ph. Thiery)



Avocettes élégantes (photo Ph. Thiery)

Sterne caspienne		X	
Sterne caugek	X	X	
Sterne pierregarin		X	
Sterne de Dougall		X	
Sterne arctique		X	
Sterne naine		X	
Guifette moustac		X	
Guifette noire		X	
Hibou des marais		X	X
Engoulevent d'Europe	X		
Martin pêcheur d'Europe	X	X	X
Pic noir	X		
Pipit rousseline		X	
Alouette lulu	X	X	
Gorgebleue à miroir	X		
Phragmite aquatique		X	
Pie grièche écorcheur	X		

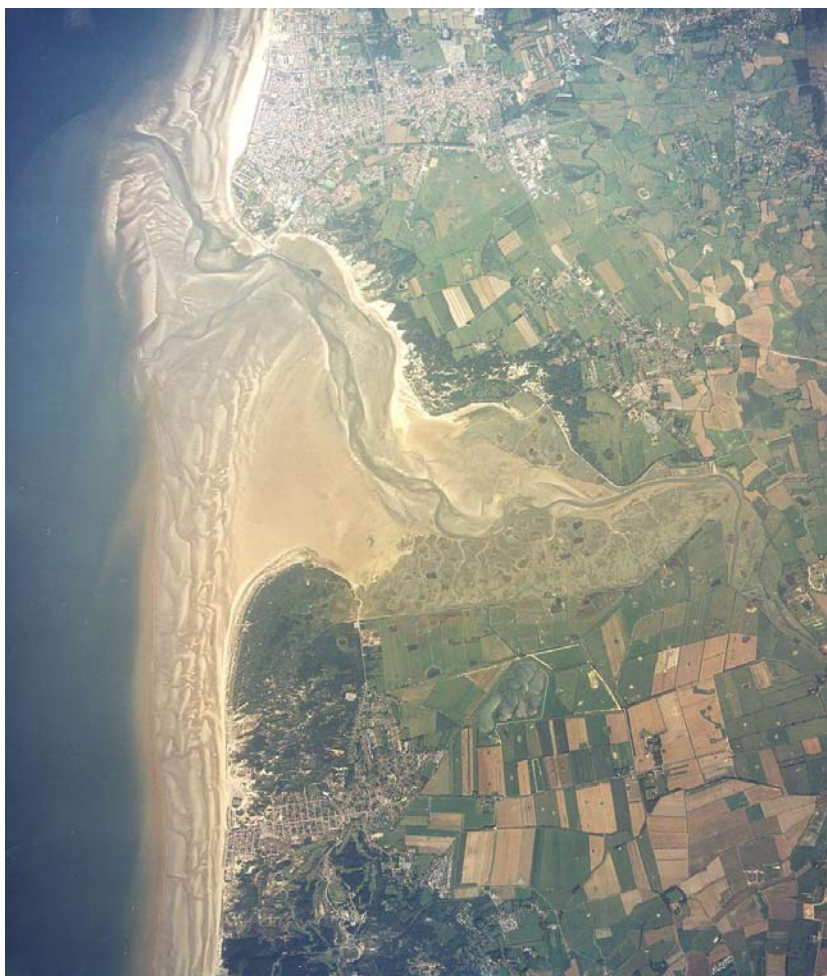


Gorgebleue à miroir (photo J.L. Hercent)

FONCTIONNEMENT ET EVOLUTION DU SITE

Le phénomène de colmatage conduit à l'ensablement de la baie de Somme. Les mollières ont tendance à s'étendre. Ce phénomène naturel a été accéléré par la réalisation d'aménagements tels que la création du canal de la Somme en 1835, la construction d'une digue submersible au droit du Cap Hornu en 1969, et le remplacement du pont sur pilotis du chemin de fer Noyelles/Saint-Valery par une digue en 1911, qui entravent les mouvements des eaux et des courants marins.

Avant 1960, le massif dunaire n'était pas fixé par la végétation. Les dunes ressemblaient à une vaste mer de sable et progressaient rapidement vers l'est. La préoccupation principale était alors de protéger l'arrière-pays des invasions de sable. Des plantations d'oyats et de pins, puis, plus récemment, les poses de fascines et de filets ont permis de fixer les dunes. Le massif dunaire s'est ensuite progressivement embroussaillé et les espaces ouverts (pannes, dunes blanches,...) se sont raréfiés. Certains secteurs connaissent une surfréquentation touristique estivale.



Baie d'Authie : vue aérienne